



Des cantons alémaniques abandonnent l'enseignement du français

Priorité aux langues nationales

Helvetia Latina a débattu sur le problème des deux langues étrangères durant la scolarité obligatoire.

Pour son assemblée générale, Helvetia Latina avait invité M. Christoph Eymann, président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), qui a succédé à Mme Isabelle Chassot.

Il rappelle le long et fastidieux chemin afin de définir une ligne de conduite commune pour l'enseignement des langues «étrangères». Plus de dix ans de recherche. Elle est devenue contraignante et les cantons l'appliquent. Elle exige l'apprentissage de deux langues durant la scolarité obligatoire. La priorité devrait être donnée à une langue nationale.

C'est là que réside l'origine de la crise actuelle. La Suisse orientale veut, notamment à la demande des parents, placer l'anglais en tête, car «cette langue est plus importante dans la vie professionnelle». Des voix proposent même l'abandon de l'enseignement du français, estimant que c'est une surcharge pour les élèves et les enseignants. Ces



Christoph Eymann, président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

dissidences, ont entraîné de très vives réactions et des débats tant à la CDIP qu'à l'Office fédéral de la culture, garant de la loi sur les langues... nationales.

Où en est-on?

Pour M. Christoph Eymann, président de la CDIP et conseiller d'Etat bâlois, le socle construit patiemment doit être maintenu avec vigueur: deux langues à l'école. Il s'agit ensuite de mieux pro-

mouvoir l'importance de nos langues nationales et de sensibiliser le public à cette «valeur ajoutée». A la question de savoir si les cantons dissidents peuvent revenir en arrière, M. Eymann explique le travail de conviction qui est en cours. En dehors du monde politique, il nécessite l'appui d'autres organisations et associations, y compris en Suisse romande! Il s'agit de trouver de nouvelles idées pour aussi convaincre les parents, par exemple, en associant des sportifs connus. Une évaluation à

l'échelon national est prévue l'an prochain.

L'amélioration de la situation implique également des moyens financiers. Mme Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture, esquisse notamment deux pistes: améliorer les compétences des enseignants et intensifier les échanges scolaires. La cohésion nationale dépend de la connaissance des uns et des autres.

Quels remèdes?

Echanger entre les régions doit devenir une priorité. Il faut revoir les programmes et leur durée après avoir défini les obstacles qui freinent le déplacement des maîtres. Des moyens financiers seront débloqués avec l'appui de la Fondation-ch et de la CDIP. Pro Helvetia bénéficiera d'un soutien supplémentaire pour des échanges culturels, et d'autres aides contribueront à favoriser les traductions d'œuvres littéraires.

Il faut savoir que c'est l'UDC qui fait souffler un vent contraire, en voulant une scolarité de base en dialectes, la mise à l'écart du français au profit de l'anglais dans un programme politique focalisé sur le fonctionnement de l'école.

Daniel Favre

Edito

Vers une Lex Berset?



Au terme de débats nourris, les directeurs cantonaux de l'instruction publique de Suisse ont adopté en 2004 une stratégie commune pour le développement de l'enseignement des langues. Les principaux éléments de cette entente ont été repris dans l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, soit le concordat HarmoS. Ils prévoient l'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire. Un vent de fronde souffle de la Suisse alémanique, des cantons s'opposant à l'enseignement de deux langues étrangères à l'école primaire. En n'en gardant qu'une, le français passe à la trappe au profit de l'anglais. Sachant que l'enseignement relève de la compétence des cantons, de quels moyens dispose la Confédération pour trancher ce nœud gordien, c'est-à-dire contraindre des autorités cantonales à respecter le

compromis agréé par tous. Sur les ondes de la RTS, le conseiller fédéral Alain Berset a mis des limites à la souveraineté des Etats dans ce domaine. Il a précisé que la disparition du français du cursus ne serait pas acceptable. Il a clairement fait entendre que dans un premier temps il allait appeler les cantons à leurs responsabilités envers la cohésion nationale qui passent par le respect de la convention signée. Il espère trouver jusqu'en 2015 un consensus avec les cantons. Si tel ne devait pas être le cas, la Confédération devra agir. Une opinion partagée par Beat Zemp, président de l'association faïtière des enseignants suisses qui demande à Berne de jouer les arbitres. Alors s'achemine-t-on vers une simple modification de la loi existante. Ou pourrait-on voir le jour d'une «Lex Berset» sur les langues?

Jean-Pierre Molliet

Malgré la décision de Schaffhouse, Vaud tient bon

Catherine Labouchère, députée au Grand Conseil vaudois, a interpellé le gouvernement pour savoir comment il allait réagir à la décision du Parlement de Schaffhouse de limiter l'enseignement à une seule langue étrangère. La réponse sert d'exemple aux autres cantons.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat réaffirme sa volonté de respecter ses engagements intercantonaux (l'accord HarmoS et la Convention scolaire romande du 25 novembre 2011) et, par conséquent, de poursuivre l'enseignement des langues tel que stipulé dans le Concordat HarmoS du 14 juin 2007. Il rappelle que la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a été adoptée le 7 juin 2011 par le peuple vaudois, dont on doit respecter la volonté. Or ce texte définit clairement le rôle et la place des langues étrangères au primaire. Le Conseil d'Etat communiquera au besoin sa position dans le cadre des séances intercantionales liées à cet objet et incitera les cantons romands à s'unir pour transmettre le cas échéant leur position à la Confédération.

La voix d'Alain Berset

Comment s'assurer que deux langues, dont une nationale en plus du français, puissent continuer à faire partie du concordat HarmoS? Dans ses réponses aux interventions parlementaires sur le sujet, le Conseil fédéral, par la voix du chef du Département fédéral de l'intérieur, M. Alain Berset, a évoqué la possibilité de modifier la loi fédérale sur les langues, qui demande d'ores et déjà des compétences dans une deuxième langue nationale pour tous les élèves du pays en fin de scolarité obligatoire. Cette

démarche a pour objectif d'éviter que des cantons prennent des mesures qui excluent de fait des groupes entiers d'élèves de l'enseignement d'une deuxième langue nationale ou qui, par la suppression d'une deuxième langue nationale au niveau primaire, rendraient caducs les efforts d'harmonisation et plus particulièrement leur objectif d'apprentissage d'une deuxième langue nationale.

Comment compte-t-il encourager les enseignants à continuer à se former en allemand (connaissances de base et formation continue)? Les enseignants et enseignants d'allemand des cantons romands et bilingues sont régulièrement sensibilisés à l'importance de cette langue nationale dans le cursus des élèves.

La Haute Ecole pédagogique vaudoise (HEP) propose aux futur(e)s enseignant(e)s des formations complètes avec séjour linguistique. Pour ce qui est de la formation continue, la HEP met également à disposition des enseignant(e)s des formations négociées sur différents thèmes, comme par exemple l'hétérogénéité des classes.

Mise à niveau des enseignants

La Direction générale de l'enseignement obligatoire, quant à elle,

assure un suivi de la formation des enseignant(e)s. Elle leur propose régulièrement, par le biais de la plate-forme educanet, divers documents pédagogiques. Elle encourage également tous les projets favorisant l'enseignement des langues étrangères, notamment les échanges linguistiques, dont tirent profit non seulement les élèves, mais également le corps enseignant. Récemment, au vu des enjeux liés à l'enseignement de l'allemand en

5P et 6P, une vaste opération de mise à niveau linguistique et pédagogique a été organisée en collaboration avec la HEP et l'Université de Lausanne. Cette action de formation a remporté un vif succès, puisque 663 enseignantes et enseignants du primaire se sont inscrits au test préalable destiné à évaluer les besoins en matière de formation linguistique.

Daniel Favre



La députée au Grand Conseil vaudois Catherine Labouchère.

La Fondation Hironnelle récompensée

La Presse Emblème Campagne (PEC) a décerné le 4 juin à Genève son Prix annuel pour la Protection des Journalistes à la Fondation Hironnelle. Le comité de la PEC a récompensé le soutien de la fondation à l'exercice du métier de journaliste en Afrique et ses efforts pour endiguer les discours de propagande et de haine attisant les conflits.

Relevant que ces derniers mois six journalistes, trois Africains et trois Français, ont été tués en exerçant leur métier en Afrique, la Presse Emblème Campagne (PEC) souligne «la nécessité d'une information indépendante et impartiale» dans ce continent et salue «la Fondation Hironnelle qui s'y emploie depuis dix-neuf ans», selon son secrétaire général, le journaliste Blaise Lempen, cité dans

un communiqué de la PEC. «Le contrôle de l'information est un enjeu majeur dans les conflits armés. Des employés de la Radio Ndeke Luka, soutenue par la Fondation Hironnelle, ont été menacés de mort le 7 mai à Bangui parce qu'ils diffusent une information crédible», a-t-il ajouté. «Les journalistes centrafricains vivent sous la menace de violences, des menaces de mort au sein

de communautés meurtries. (...) Il est très difficile de produire un journalisme indépendant et cela demande beaucoup de courage et de conviction», a pour sa part souligné le directeur général de la Fondation Hironnelle, Jean-Marie Etter. «L'existence même de médias indépendants en zones de crise est en question. Le défi est politique, économique, professionnel. Il est central pour la paix

mais méconnu», a ajouté M. Etter. La Fondation Hironnelle est une organisation de journalistes, issus pour la plupart des services publics français, suisse et britannique, qui donne la priorité à la crédibilité à travers un journalisme rigoureux et factuel. La PEC, basée à Genève, milite pour une meilleure protection des journalistes dans les zones de conflits et de crise. (afp)

Menace sur la paix des langues en Suisse

Au terme de la 9^e édition des Rencontres de Neuchâtel du 8 mars dernier, l'Association suisse des journalistes francophones a lancé un cri d'alarme en fustigeant les cantons qui n'appliquent pas la loi sur les langues.

Un nouveau fossé des langues se creuse en Suisse alémanique. Dans plusieurs cantons, des interventions exigent la suppression d'une langue étrangère du programme de l'école primaire. C'est le français qui est visé. Ces attaques en règle des milieux d'enseignants et des partis de droite proposent de rendre le français non plus obligatoire mais facultatif au degré secondaire. Ainsi, après l'italien, le français disparaîtrait totalement de l'école obligatoire dans la plus grande partie de la Suisse allemande. Cette revendication est un affront fait à la minorité francophone, ne cesse de répéter José Ribeaud. Intervenant après d'autres provocations, elle aggrave le climat anti-Romands attisé par des chefs de file populistes alémaniques. Elle fait planer une grave menace sur la cohésion nationale. Elle est incompatible avec la loi fédérale sur les langues. Elle stipule que «la Confédération et les cantons s'engagent en faveur d'un enseignement des langues étrangères qui donne la priorité à une langue nationale». La priorité donnée à l'anglais, le recours généralisé au dialecte même par les membres alémaniques du Conseil fédéral et l'intention réitérée de supprimer le français en primaire discriminent les francophones et créent un grave problème de compréhension mutuelle.

Un minimum de respect et de réciprocité

L'Association suisse des journalistes francophones, aux dernières Rencontres de Neuchâtel qui réunissait les principales organisations, institutions et associations défendant notre culture, a exprimé sa profonde préoccupation face aux attaques contre une langue officielle suisse au même titre que l'allemand et l'italien. Les Suisses romands sont en droit d'attendre de leurs com-



Le ministre Jacques Lauer en conversation avec la déléguée au plurilinguisme Nicoletta Mariolini.

patriotes un minimum de respect et de réciprocité dans l'apprentissage de leur idiome. L'Association enjoint la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique de faire respecter les termes du concordat HarmoS et elle prie les autorités politiques fédérales d'intervenir auprès des cantons qui

n'appliquent pas la loi sur les langues. L'édition des Rencontres de Neuchâtel 2014 a également permis d'entendre Nicoletta Mariolini, nommée par le Conseil fédéral au poste de déléguée au plurilinguisme. Quant au ministre Jacques Lauer, chef du service de la Francophonie au DFAE,

il a dévoilé la participation de notre pays au prochain Sommet des chefs d'Etat qui se tiendra à Dakar en automne et qui devra élire un secrétaire général pour succéder à M. Abdou Diouf.

ASJF

Happy birthday, Francophonie!

Le vendredi 14 mars 2014, pour fêter la Francophonie, l'OIF a organisé au Palais des Nations de Genève, en collaboration avec les autorités suisses et la Mission permanente du Mali, un grand concert du célèbre chanteur africain Salif Keïta. Dans une salle des assemblées archicomble, des centaines de spectateurs, dont de nombreux Ma-

liens de Suisse, attendaient avec impatience la prestation du génial musicien. Après une partie officielle marquée par une demi-douzaine d'interventions, dont celle de l'administrateur de l'OIF qui a rappelé l'importance de la Francophonie pour le monde, l'artiste est enfin apparu sur scène, disant d'emblée sa joie de parler fran-

çais. Etonnamment boudiné dans un costume-cravate noir et portant un chapeau melon, tenue qui contrastait avec les costumes nationaux de ses musiciens, Salif Keïta a commencé par interpréter une excellente chanson africaine, puis il a annoncé que c'était son anniversaire et demandé au public de le lui souhaiter en chantant avec lui.

Il a alors tendu son micro vers la salle et commencé à chanter sur la mélodie assurée par son orchestre: «Happy birthday to you», que la salle a repris en chœur! Compte tenu du contexte et quel que soit le talent de l'artiste, cela s'appelle, en bon français, se moquer du monde!

Ph.S.

Chantal Leroy: vingt ans au service de l'UPF

Chantal Leroy est la cheville ouvrière de l'Union internationale de la presse francophone depuis vingt ans. Elle assume le secrétariat de l'organisation située au numéro 3 de la Cité Bergère, au cœur de Paris et de son IXe arrondissement. En découvrant le 1er février 1994 ces vastes locaux de 120 m², elle avoue qu'elle ne connaissait rien de la Francophonie: «Je travaillais dans l'industrie et l'entreprise a fermé ses portes. Le directeur financier qui faisait la comptabilité de l'UPF m'a signifié que celle-ci cherchait une personne portant la double casquette de secrétaire et de comptable. Ce sont de ces hasards de la vie...»

Chantal Leroy a été pendant ces deux décennies la plaque tournante, le passage obligé des quelque 3000 journalistes provenant de 110 pays ou régions du monde pour tout ce qui concerne la logistique de l'organisation, dont notamment le contrôle de la carte professionnelle, les cotisations et les préparatifs

des assises internationales qui se déroulaient dans les espaces francophones de la planète. Et qui étaient annuelles jusqu'en 2009. Depuis, l'UPF vit une période de crise, voire de survie. «Le Congrès de 2006 en Roumanie marque un tournant. La situation n'a cessé de se dégrader. Mon travail a été rendu difficile et pénible au vu des circonstances, d'autant plus que j'étais une victime collatérale des problèmes d'argent que connaissait l'UPF», avoue-t-elle.

Elle continue d'être la gardienne d'un temple, autrefois ruche bourdonnante, aujourd'hui quasi désertique. «Elle a décidé d'apporter son concours et ses grandes compétences à notre renouveau. Elle est pour nous un atout irremplaçable», a dit d'elle le nouveau secrétaire général Jean Kouchner, qui espère relancer l'UPF lors des prochaines assises prévues du 19 au 23 novembre prochain au Sénégal.

Jean-Pierre Molliet



ASJF

Assemblée le 29 août

L'assemblée générale annuelle de l'Association suisse des journalistes francophones aura lieu le vendredi 29 août prochain au Restaurant du Vieil Ouchy à Lausanne. La séance présidée par Daniel Favre débutera à 17 h 15 et sera suivie du verre de l'amitié.

Défense du français en fête

L'association Défense du français fête ses 10 ans au Comptoir Suisse.

A l'occasion de cet anniversaire, un débat est organisé dans l'enceinte de Beaulieu le vendredi 26 septembre de 16 h 30 à 18 h au Forum de la halle 35.

Plusieurs personnalités ont déjà annoncé leur participation, dont Pascal Couchepin, ancien président de la Confédération.

Les détails seront diffusés en temps voulu sur le site www.defensedufrancais.ch

Soyez les bienvenus.

D.F.

La section suisse de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) réunit 400 journalistes professionnels

ADHÉREZ

La langue française
est notre instrument de travail

ASSOCIATION SUISSE
DES JOURNALISTES FRANCOPHONES
20, AVENUE DU TEMPLE — 1012 LAUSANNE

Réflexions glanées ici et là

Bon à savoir

Une enquête a analysé l'écoute des clients dans les offices du tourisme en Suisse et la connaissance des langues. «Il est navrant de constater que les deux mauvais élèves sur ce point sont les villes les plus connues internationalement, à savoir Genève et Zurich... Un bureau d'information devrait pouvoir répondre clairement en allemand et en français.» Selon le patron de la Fondation Genève Tourisme, l'allemand est secondaire par rapport à l'anglais, l'arabe, le mandarin ou l'espagnol. A Zurich, des formations internes, dont des cours de français, vont être mises sur pied. Dans les autres villes, les enquêteurs ont salué le bon niveau des connaissances en français ou en allemand.

L'Hebdo

Dans «L'Hebdo», Michel Guillaume constate que la guerre des langues se rallume. «En Suisse alémanique, Alain Berset est déjà le nouveau «bailli des langues». Ses détracteurs soulignent qu'il est Romand, donc juge et partie, et dénoncent la massue qu'il brandit. Autant de mots qui en disent long sur le dédain d'Alémaniques envers la langue de Molière.» Quant à la presse, elle a réagi vivement: «On se calme, M. Berset. Nous n'avons pas besoin de vos menaces», écrit la «Neue Luzerner Zeitung» suivie par la «NZZ am Sonntag», qui estime que l'utilité du français est surestimée.

Forum des 100

«Chez nous, il faudrait organiser une meilleure circulation des jeunes par-dessus le Röstigraben. L'anglais ne doit pas devenir notre lingua franca.»

24 Heures

«Le changement de politique se ressent dans le rapport des Alémaniques au français. Cela s'observe particulièrement au bord de la Limmat où les Zurichois semblent oublier régulièrement que 20% de leur pays parle la langue de Molière.»

D.F.

Impressum

Parution trimestrielle. Editeur: Association suisse des journalistes francophones, 20, av. du Temple, CH-1012 Lausanne. Téléphone 021 653 12 20. CCP 10-3056-2 Lausanne.

Coordinateur et rédacteur en chef: Jean-Pierre Molliet. **Abonnements:** compris dans la cotisation des membres de l'association: Fr. 20.- par an. **Impression:** IRL plus SA **Publicité:** page entière: Fr. 1500.-; 1/2 page: Fr. 800.- (1 parution); page entière: Fr. 1300.-; 1/2 page: Fr. 700.- (plusieurs parutions). La publication de ce bulletin est gracieusement offerte conjointement par Tamedia Publications romandes SA et IRL plus SA